



Réunion du 23 Décembre 1994
(20 heures 15)

Comptes rendus le 24/12/1994

Étaient présents: M^lrs Tonnelle, Champion, Garnier, Langres, Horgnand, Galliot, Loup, Férault, Boul, Tribreau, Mme Juvault, Mr Fortin.

Absent excusé: Mr Chol Mme Duchesne.

Absent non excusé: Mr Carlin.

1) Augmentation des loyers des logements locatifs rue de La Chapelle.

Le maire informe les membres du Conseil Municipal que nous devons procéder à l'augmentation annuelle des loyers des logements locatifs du lotissement de la chapelle avec effet au 01 Janvier 1995, et ce en prenant pour base l'indice du coût de la construction du 3^{ème} trimestre 1994.

Les nouveaux loyers sont:

-Logement F4 (Lemaire): $2.000 \times 1020 / 1017 = 2.024,00$

-Logement F3 (Campan): $1.781 \times 1020 / 1017 = 1.786,00$

-Logement F3 (Lemuet): $1.802 \times 1020 / 1017 = 1.807,00$

Les cautions afférentes aux différents logements subissent les mêmes augmentations.

2) Participations aux dépenses d'investissement réalisés au collège Henri Delivet de Larrouges.

Les membres du Conseil Municipal,

Après avoir délibéré,

Acceptent de participer aux dépenses d'investissement réalisés au collège Henri Delivet pour l'année 1993, à hauteur de 13.827,48 francs.

Cette somme sera inscrite au budget primitif 1995.

3/ Dissolution du Centre de Première Intervention des Sapeurs-Pompiers en vue de leur intégration au Corps Départemental.

Les membres du Conseil Municipal, après avoir étudié le dossier relatif à la réorganisation des services d'incendie et de secours adopté par la commission administrative du service départemental d'incendie et de secours dans sa séance du 29 Juin 1994 et par le Conseil Général dans sa séance du 7 Novembre 1994, et après en avoir délibéré,

émet par 9 voix pour et 3 contre (délai laissé aux communes pour se prononcer trop court, absence de modèle de convention pour la mise à disposition des hommes, du matériel et des bâtiments) un avis favorable à la dissolution du centre de première intervention de Lignéres-Ornières en vue de leur intégration au corps départemental des sapeurs-pompiers de la Mayenne.

Donne son accord de principe sur la mise à disposition des personnels, des matériels et des locaux au Service Départemental d'Incendie et de Secours, étant entendu que les modalités de cette mise à disposition seront arrêtées par voie de convention.

4/ Dossier sur l'AMOMCO (Association du Musée de l'outil et des Outils de Lignéres-Ornières).

Mrs Verault & Bellot ont informé les membres présents que l'Assemblée Générale constitutive de l'AMOMCO se déroulera le vendredi 30 Décembre 1994 à 21 heures 00 à la Mairie. Chacun est invité à y participer.

5/ SIMM

A titre d'information, Mr le Maire a donné connaissance aux membres présents, des participations 1995 au SIMM (Ordures ménagères, TVA des logements). Par ailleurs il a invité chaque conseiller à réfléchir sur les actions prévues dans le cadre du programme local de l'habitat mis en place par le Syndicat de Pays du Haut Maine & Tail.

6/ École Publique.

Mr le Maire a donné connaissance d'un courrier de l'Inspection Académique du 27 Décembre 1994 et qui propose le retrait conditionnel d'un poste d'instituteur à l'École publique. L'avis du Maire est demandé par le 11 Janvier 1995.



Les membres du Conseil Municipal se disent choqués du peu de
 délai imparti pour sa réponse (période de fêtes & vacances
 scolaires) et d'autre part se montrent tout à fait défavorable
 à une telle mesure. Des courriers seront envoyés aux
 services concernés pour s'élever contre cette proposition de
 fermeture.

[Handwritten signatures and initials]
 Boffin
 Jean
 [unclear]
 [unclear]
 [unclear]
 [unclear]

Réunion du 3 Mars 1995
 (2 heures 30)